

RELEVÉ DES INFRACTIONS SPORTIVES DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS

RIS n°23 semaine 13

Rencontres du 1er au 3 avril 2022

1. Forfait sur un match régional senior

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité sportive	Pénalité financière	Observations
PNFR076	02/04/2022	CONCORDE DE COUËRON	0446533	-3 points	150,00 €	Forfait de l'équipe

9. Marqueur non qualifié – Absence de marqueur

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
RMBR051	02/04/2022	CSSG LE MANS	0724826	20,00 €	Le marqueur a une licence VB

Le marqueur doit impérativement avoir une licence encadrement option dirigeant ou arbitre

(Publié le 06/04/2022)

Information importante : pour toute autre information ou réclamation, vous pouvez contacter la commission sportive dans un délai de 10 jours. Seules les réclamations écrites seront étudiées.